



Ambassade du Congo en France

# Quand Norbat de Paris Zarathoustra devient l'apôtre du vivre-ensemble

L'artiste sapeur de renom, Norba de Paris Zarathoustra, a été honoré d'une audience, vendredi 10 avril 2026, à l'Ambassade du Congo en France, sise au numéro 37 de la Rue Paul Valéry, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Avant son audience avec Armand Rémy Balloud-Tabawé, ministre conseiller, qu'assistait Mme Larissa Ondzié Ongogni, conseillère à la diaspora, il a présenté ses civilités à Rodolphe Adada, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France.

Les portes de la chancellerie «Maison commune des Congolais» se sont ouvertes à l'artiste sapeur Norbat de Paris Zarathoustra. Il a eu un échange en tête-à-tête avec le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé. Au cœur de l'échange, le vivre-ensemble. «Nous nous inscrivons surtout dans la démarche qui est le vivre-ensemble, appuyé dans l'unité, la paix, l'amour du prochain, parce qu'il n'y a que dans l'unité que nous pouvons évoluer... A travers le message de paix, de solidarité et de l'unité entre les filles et fils du Congo, car au-delà de nos divergences,

nous devons nous aimer, en nous souvenant toujours que le Congo est notre patrie commune, à préserver jalousement», a-t-il déclaré. Il s'est présenté comme un artiste qui s'est toujours battu à représenter dignement et valablement son pays. «Moi je considère le Congo comme une famille. Nous avons de temps en temps, nos querelles, mais ça c'est en interne. Quand Norbat se retrouve à l'extérieur, ce qui compte, c'est le drapeau du pays, le vert-jaune-rouge», a-t-il dit à son interlocuteur pendant l'échange. Au sortir de l'audience, il a remercié les autorités nationales, à commencer par le Pré-



Rodolphe Adada et Norbat de Paris.



Armand Rémy Balloud-Tabawé et Norbat de Paris.

sident de la République, Denis Sassou-Nguesso, les autorités de l'ambassade, etc, qui les accompagnent

Urbain NZABANI

## Editorial

### «Les actes parlent plus fort que les mots»

Le processus électoral relatif à l'élection du Président de la République s'est achevé, avec le dernier acte de la Cour constitutionnelle recevant le serment de l'élu de la Nation, le jeudi 16 avril dernier, au Stade de Kintélé. Le gigantisme donné à cet événement avec la mobilisation des populations pour faire le plein du stade n'occulte pas la dimension juridique et politique de l'entrée en fonction de celui qui a réussi à briguer les suffrages de ses compatriotes lors des scrutins des 12 et 15 mars. On l'attendait sur ses premiers propos, notamment son discours d'investiture, comme on l'appelle. Et ses compatriotes l'ont suivi.

Le sentiment qui se dégage et qu'il n'y a pas grand-chose de nouveau. On sortirait les discours d'investiture de 2002, 2009, 2016 et 2021, on dira qu'ils se ressemblent dans leur style. Mais, il y a à remercier le Président Denis Sassou-Nguesso d'avoir exprimé sa gratitude à l'égard de son peuple qui lui a renouvelé la confiance, pour un nouveau mandat à la tête du pays. Celui-ci a, cependant, de grandes attentes envers lui. A y regarder de près, ces attentes vont surtout dans le sens de la moralisation de la gouvernance publique.

Le Congo est un pays béni, en ce qui concerne les ressources naturelles qui, bien gérées, feraient le bonheur de sa population. C'est donc la gestion qui ne donne pas satisfaction, en raison des comportements de prévarication persistants au sein de la classe dirigeante. Sur cette question, les Congolais veulent que le chef apparaisse comme un dirigeant craint et non comme celui qui protège ceux sur qui pèsent de sérieux soupçons de prévarication. C'est la justice qui doit innocenter, lorsqu'il y a mise en cause. On ne peut pas compter sur la honte. Les actes parlent plus fort que les mots. Et lui-même l'a dit qu'il faut parfois des exemples. Alors, accélérer la marche vers le développement, c'est imprimer un nouveau rythme de gouvernance de moins en moins tolérant aux antivaleurs. Autrement, les promesses faites seront vaines, à la fin du mandat.

L'HORIZON AFRICAIN

#### Présidence de la République

### Le dir-cab et le s.g reconduits

Pour son nouveau mandat d'accélération de la marche vers le développement (2026-2031), le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a fait le choix de garder le duo dirigeant son cabinet. Ainsi, par décret signé le 22 avril 2026, à Brazzaville, il a reconduit Florent Ntsiba comme ministre d'Etat directeur de cabinet et Stévie Péa Ondongo comme ministre secrétaire général de la Présidence de la République. Quant au gouvernement, l'heure est toujours à l'attente, au moment où nous bouclons cette édition, une semaine après la prestation de serment du Président réélu. L'attente est tellement angoissante pour l'opinion qui veut connaître la nouvelle équipe gouvernementale, que des fakenews de decrets nommant un premier ministre chef du gouvernement sont publiés dans les réseaux sociaux, obligeant le Département communication et médias de la Présidence de la République à les démentir.



## Tribune

### Pouvoir, richesse et numérique: sans confiance, la prospérité devient une illusion

Le débat sur l'usage du pouvoir, pour capter de la richesse ne doit pas être considéré comme une simple dérive politique. Il révèle une mutation profonde: le pouvoir devient une infrastructure de production de valeur. Mais, une question essentielle demeure: cette valeur est-elle juste, transparente et orientée vers le bien commun?

#### Une transformation... déjà connue

Ce phénomène n'est pas nouveau. Il a été observé, décrit... et averti depuis des siècles. Dans Ecclésiaste 5:10, il est écrit: «Celui qui aime l'argent n'est pas rassasié par l'argent, et celui qui aime les richesses n'en profite pas». La lecture stratégique qu'on en fait est qu'un système centré sur la captation ne produit jamais la stabilité. Le point de rupture étant la confiance. Lorsque le pouvoir oriente les flux à son profit, brouille la frontière public/privé et échappe à la redevabilité, alors la confiance disparaît. Et sans confiance, il n'y a ni stabilité, ni prospérité durable.

#### Le numérique de confiance: réponse structurée

La seule réponse crédible est désormais claire: un numérique de confiance pour les peuples et la planète. Ses piliers sont: la souveraineté des données; la gouvernance transparente; la cybersécurité; l'inclusion réelle et éthique.

#### Avertissement biblique sur le pouvoir

Dans Proverbes 29:4, il est dit qu'«un roi affermit le pays par la justice, mais celui qui reçoit des présents le ruine». Ce qui peut être traduit, sous l'ère moderne par ceci: quand le pouvoir devient un outil d'enrichissement personnel, il détruit les fondations mêmes de la Nation.

#### L'Afrique face à un choix

L'Afrique est à un carrefour. Elle peut reproduire ces logiques de captation ou construire un modèle fondé sur la confiance. Mais, le risque est amplifié: captation + dépendance externe = double fragilité.



Par Chrysostome Nkoumbi Samba.

#### Le piège des bras cassés numériques

Dans ce contexte émergent, les bras cassés numériques utilisent sans maîtriser; exécutent sans décider et participent sans contrôler. La clé biblique de la responsabilité est dans Luc 16:10: «Celui qui est fidèle dans les petites choses l'est aussi dans les grandes».

#### Lecture stratégique

La gouvernance des flux (même modestes) détermine la souveraineté globale. La voie: les solutions hybrides: coopérer sans dépendre; maîtriser les fonctions critiques; développer les capacités locales et gouverner les données.

#### Conclusion

Le problème n'est pas la richesse. Il est l'absence de cadre de confiance. La formule finale est: sans numérique de confiance, le pouvoir devient un instrument de captation. Avec un numérique de confiance, il devient un levier de prospérité pour les peuples et la planète.

Chrysostome NKOUMBI SAMBA  
Diplômé MBA en management de la sécurité des données numériques.

Denis Sassou-Nguesso, Président de la République

# «L'engagement que je prends est de ne jamais trahir ce peuple»

Réélu à la tête du pays pour un cinquième mandat consécutif depuis 2002, année de la reprise du processus électoral au Congo, après la guerre de 1997 et la Transition flexible, le Président Denis Sassou-Nguesso a, officiellement, fait son entrée en fonction, jeudi 16 avril 2026, à travers sa prestation de serment devant la Cour constitutionnelle, lors d'une cérémonie grandiose au Stade de Kintélé, commune voisine de Brazzaville, un stade d'une capacité d'accueil de 60 mille places, bondé de monde. Le Chef de l'Etat réélu a prêté serment devant une dizaine de Chefs d'Etat africains, des représentants de nombreux pays du monde, les corps constitués nationaux, les membres du corps diplomatique, du haut-commandement militaire, etc. Dans son discours d'investiture, il s'est engagé à ne jamais trahir le peuple congolais qui l'a honoré, en lui renouvelant sa disponibilité.

tunités d'emplois au profit des jeunes et des femmes dans le secteur dans le secteur de l'agriculture au sens large. Il prévoit aussi «la revitalisation des sports et loisirs, pour un renouveau certain». Il y «veillerait personnellement au cours de ce quinquennat».

S'adressant «spécifiquement à la jeunesse pour son dynamisme, son éner-



Denis Sassou-Nguesso, c'est parti pour le cinquième mandat.



Les membres de la Cour constitutionnelle, après avoir installé le Président de la République dans ses fonctions.



Le Président passant les troupes en revue.

C'était une cérémonie grandiose, une première dans l'histoire du Congo, qu'un Chef d'Etat fasse son entrée en fonction dans un stade plein d'un public portant différents uniformes dont certains aux couleurs nationales, alors que dehors, sous un soleil d'aplomb, il y avait encore des foules pouvant remplir une ou deux fois ce stade. La mobilisation des populations était importante, même si certaines critiques se font entendre, sur la motivation pécuniaire de cette mobilisation.

La cérémonie, prévue à 11h mais ayant démarré un peu plus de deux heures plus tard, sous la modération de notre confrère Bienvenu Boudimbou, comportait plusieurs étapes, dont l'audience de prestation de serment devant la Cour constitutionnelle présidée par Auguste Iloki, le port du collier de grand-maître des ordres nationaux, le discours d'investiture et la parade militaire. Tout a commencé par la revue des troupes dès l'arrivée du Président réélu. Il y a eu la présentation des Chefs d'Etat, des invités de marque présents et des représentants des Chefs d'Etat.

Il s'est agi notamment de l'Angolais Joao Lourenço, du Burundais Evariste Ndayishimiye, qui est aussi Président en exercice de l'Union africaine, du Rwandais Paul Kagamé, du Congolais Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, du Tchadien Mahamat Idriss Déby Itno, du Comorien Azali Assoumani, du Togolais Jean-Lucien Savi de Tové ainsi que des représentants des Présidents chinois, américain, français, russe et bien d'autres pays, sans oublier des anciens Chefs d'Etat africains, notamment Thomas Yayi Boni du Bénin, Umaro Sissoko Embaló de la Guinée-Bissau, et l'une des icônes du football africain, le Camerounais Samuel Eto'o, président de la Fécafoot (Fédération camerounaise de football).

L'audience de la Cour constitutionnelle a été marquée par le rappel de la décision de la cour sur le contentieux électoral et des résultats de l'élection présidentielle consacrant la victoire de l'impétrant. Puis ce dernier a été appelé à prononcer le serment constitutionnel, main droite levée. L'audience a pris fin par l'intervention du président de la

Cour constitutionnelle et les félicitations des membres de la cour au Président de la République investi dans ses fonctions.

Puis, celui-ci a prononcé son discours d'investiture. Il s'est engagé «à ne jamais trahir son peuple qui s'est mobilisé pour l'honorer et lui renouveler sa confiance et sa disponibilité». Après avoir jeté un regard rétrospectif et bilanciel sur ses différentes mandatures écoulées à la tête du pays, Denis Sassou a salué la forte mobilisation de la population et la bonne tenue du processus électoral ayant abouti à sa réélection à la magistrature suprême. Il a, également, exprimé sa gratitude à la Force publique, «qui, après avoir participé au vote, en tant que citoyen congolais, a assuré la sécurité des opérations». Pour lui, «en portant le choix sur son projet de société, les Congolaises et les Congolais ont fait le choix de l'expérience, de la responsabilité, de la stabilité et de la continuité». Ainsi, il s'est engagé «à ne ménager aucun effort dans la prise en main et la gestion des principaux défis du développement du Congo». En sa qualité de principal garant de l'unité nationale,

Denis Sassou-Nguesso, l'élection présidentielle terminée, a tenu à rassurer qu'il redevient «le Président de tous les Congolais, sans exception». Et, d'ajouter: «Porter la foi et l'espérance du peuple est une lourde responsabilité devant ma conscience, devant l'histoire. Plus précisément, l'engagement que je prends est de ne jamais trahir ce peuple qui s'est mobilisé pour m'honorer et me renouveler sa confiance sa disponibilité». Denis Sassou-Nguesso s'est, par ailleurs engagé à tout faire pour que «la paix devienne un acquis irréversible au Congo».

Il a déclaré que ce nouveau quinquennat sera axé sur dix actions prioritaires, conformément à son désormais programme de société «Accélération de la marche vers le développement». Il s'agira entre autres de: - mobiliser les ressources financières publiques additionnelles; - accroître l'investissement dans le capital humain; - amplifier la lutte contre les comportements déviants

des agents de l'Etat; redynamiser l'économie nationale; - prioriser l'agriculture au sens large et l'industrie; - créer des emplois au plus grand nombre; - poursuivre le déploiement des infrastructures de base et du développement; - promouvoir la recherche scientifique, l'innovation technologique et le progrès technique; - approfondir les droits sociaux et de préserver un environnement sain pour la population. Concernant l'intégration sous-régionale, il sera question de renforcer la vocation du Congo pays de transit. Pour son nouveau quinquennat à la tête du pays, le Président Sassou-Nguesso a promis la réalisation de plusieurs projets comme la mise en œuvre effective des Z.e.s (Zones économiques spéciales) et des industries extractives, la modernisation du transport urbain, l'électricité, ainsi que l'assainissement des grandes villes, par des procédés modernes et la création accélérée d'oppor-

tie et sa vitalité, il pense qu'«accélérer la prise de conscience des jeunes, appelés à prendre le relais, apprendre, assumer et à s'assumer devient une exigence capitale. C'est pourquoi il a invité «la jeunesse au travail et l'humilité, à interagir avec les anciens, dans une sorte de contrat génération. Aux femmes, il va accorder «une attention toute particulière et il prendra véritablement en compte» leurs doléances exprimées dans le pacte social du 8 mars 2026 qui résume leurs aspirations». La cérémonie d'investiture du Président de la République Denis Sassou-Nguesso a été sanctionnée par une parade militaire, dans un stade l'Unité totalement rénové après avoir subi un pillage dont les auteurs n'ont jamais été inquiétés jusqu'à ce jour. Mais, il faut relever qu'une partie de l'assistance commençait à quitter le stade, avant même la fin de la cérémonie, celle-ci étant très longue.

Hervé EKIRONO

Après l'investiture du Président Denis Sassou-Nguesso

# Démission du Premier ministre Anatole Collinet Makosso et de son gouvernement !

Après la prestation de serment, devant la Cour constitutionnelle, marquant l'entrée en fonction de Denis Sassou-Nguesso en tant que Président de la République, Chef de l'Etat, lors d'une cérémonie grandiose, jeudi 16 avril 2026, au Stade de Kintélé, commune proche de Brazzaville, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a remis, le lendemain vendredi 17 avril, sa démission et celle de son gouvernement, au Président de la République. C'est par un communiqué publié un jour non ouvrable, le dimanche 19 avril, que le ministre d'Etat Florent Ntsiba, directeur de cabinet du Chef de l'Etat, a rendu publique cette démission, en indiquant que le Chef de l'Etat a demandé à l'équipe gouvernementale sortante d'expédier les affaires courantes, jusqu'à l'installation de la prochaine équipe.

Comme le veut la tradition républicaine, à nouveau mandat présidentiel, nomination d'un Premier ministre et d'une équipe gouvernementale. Nommé le 12 mai 2021, Anatole Collinet Makosso a exercé ses fonctions de Premier ministre chef du gouvernement pendant tout le mandat d'«ensemble, poursuivons la marche», le projet de société de Denis Sassou-Nguesso entre 2021 et 2026. Présentant, le 21 juin 2021, devant l'assemblée nationale, son programme d'actions issu de ce projet de société, il avait baptisé son gouvernement comme étant un «gouvernement de défis et de batailles». Et les batailles à mener, il en avait dénombré douze, pour traduire le projet de société en actions gouvernementales.

Mais, sa mandature à la tête du gouvernement a été marquée par bien d'autres batailles politiques et économiques. Après les élections législatives de 2022, il avait présenté sa démission de principe. Le Président Denis Sassou-Nguesso lui avait alors renouvelé sa confiance, en le reconduisant. Pour relancer l'économie nationale, il lui aura fallu renouer le pays avec le F.m.i (Fonds monétaire internationale), en raison du niveau élevé de l'endettement public. Et



Les membres du gouvernement démissionnaire se sont réunis en conseil de cabinet.

c'est avec lui que, pour la première fois depuis le retour aux affaires du Président Denis Sassou-Nguesso, que le pays a achevé un programme avec le F.m.i. En effet, le 12 mars 2025, le Conseil d'administration du F.m.i validait la fin du programme Fe.c (Facilité élargie de crédit), à l'issue de la conclusion de la sixième revue, débloquant ainsi un financement en faveur du Congo.

On retiendra principalement qu'avec Anatole Collinet Makosso, le Congo a procédé à deux reprises à l'augmentation des prix du carburant, alors que sur le plan politique, on n'hésitait beaucoup à prendre cette décision dont on redoutait les conséquences. Finalement, par son talent d'homme de dialogue

social, il a su ferrailler avec les syndicats des transporteurs, pour maintenir les prix des transports en commun, en préférant lâcher certaines taxes dans le domaine du transport.

Bref, ayant démarré sa mandature à l'époque de la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, sur fond de crise économique due à la chute des prix du pétrole, il a ramé pour éviter un effondrement de l'économie nationale, surtout qu'avec la guerre en Ukraine, déclenchée en février 2022, le gouvernement était obligé de mettre en place un plan de résilience 2022-2023 sur la crise alimentaire. Louvoyant entre grèves dans le secteur public et dialogues sociaux, il a réussi à maintenir la stabilité de son équipe

gouvernementale, en dépit d'une situation socio-économique difficile.

Par ailleurs, on se souvient que face à la tempête de la supposée affaire de «vente des terres au Rwanda», il a dû se plier en quatre, pour démontrer aux yeux de ses compatriotes, à travers les deux chambres du parlement, que son gouvernement n'avait jamais procédé à une quelconque vente des terres congolaises au Rwanda, écartant ainsi une menace de déstabilisation du pays qui semblait s'identifier à cette supposée affaire.

Anatole Collinet Makosso avait commencé et conduit sa mandature gouvernementale avec la tenue régulière, chaque trimestre, des séminaires gouvernementaux, sur les dossiers relatifs au programme d'actions du gouvernement et au P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026, afin de planifier le travail et faire une autoévaluation des points forts et faibles de l'action gouvernementale. Mais, cette méthode de travail a fini par être abandonnée en 2024, on ne sait pour quelle raison.

Malgré ses hautes charges de Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso prenait une part active aux activités de son parti, le P.c.t (Parti congolais du travail), et il a eu un regard attentif sur la réalisation des projets publics dans la ville de Pointe-Noire. En somme, après sa démission, reviendra-t-il? That is the question, à l'heure où les scénarios les plus improbables sont avancés, sur la nomination du prochain Premier ministre !

Jean-Clotaire DIATOU

## PROPOS D'ÉTAPE

### Prométhée contre Sishyphe

On le sait, les mythes construisent et déconstruisent nos conformités. On sait aussi qu'après une échéance politique stratégique, des nouveaux algorithmes de gestion de la Cité se mettent en place. Mais, se manifestent également des ambitions, des prétentions et des envies; des calculs qui sont loin de la gestion des besoins élémentaires des éphémères.

Le management transformationnel de la Cité doit discriminer entre Prométhée et Sisyphe. Prométhée, c'est le progrès; c'est le révolutionnaire éclairé. Il ne se révolte pas pour lui, ni pour une utopie. Sa révolution, c'est «la capacité humaine à rompre avec le passé, pour fonder un monde nouveau». Dans la perspective de la gestion économique et sociale des Nations en développement, il faut «un révolté altruiste». Pour ces Nations, «le feu prométhéen est le transfert de technologie, l'accès à l'énergie et la numérisation». Il leur faut, en conséquence, des leaders prométhéens.

Sisyphe, lui, ne s'occupe que de son propre intérêt. Il est malicieux, insouciant sort de la collectivité. Or, on ne peut être heureux tout seul. En outre, une société qui est soumise à un éternel recommencement, à l'image du rocher de Sisyphe qui est la dette, par exemple, ne peut prétendre assurer le bien-être de ses éphémères. Répéter les mêmes pratiques de mégestion de la chose publique, de corruption, de vol et de concussion, dénoncer ces pratiques quotidiennement, sans pourtant sanctionner les auteurs, ni réévaluer les compétences, ne créent pas une société fraternelle. Seul le réarmement moral permet au feu prométhéen de brûler les miasmes d'une société sans rivages éthiques.

Prométhée

## Comme en lutrin

### Cet endroit n'est pas vide

L'endroit n'est pas vide. C'est moi qui ai cessé d'y voir du sens. Souvent, nous pensons: «Je ne vois rien, vaut mieux abandonner»; ou: «Cette personne est vide, je vais mettre fin à cette relation». Parfois, ce n'est pas la situation qui est le problème, mais notre incapacité à voir avec les yeux spirituels. Comme Dieu dit à Abraham: «Lève les yeux et regarde vers le ciel, et compte les étoiles, si tu peux les compter...» (Genèse 15:5). Ce que tu vois détermine ce que tu auras.

Voir quelque chose là où les autres ne voient que chaos ou vide peut changer le cours des choses. Voir un enfant là où les médecins désespèrent, voir une affaire prospère là où les pronostics humains disent le contraire. «L'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur» (1 Samuel 16:7).

Non, cet endroit n'est pas vide. Isaac se trouve parmi ces étoiles que tu vois, mais il y a plus qu'Isaac. Beaucoup croient que si Dieu leur a donné quelque chose une fois, Il ne pourra pas le refaire. Ou ils pensent que leur succès passé vient seulement de leurs efforts. La Bible nous rappelle: «Qu'as-tu que tu n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifies-tu comme si tu ne l'aurais pas reçu?» (1 Corinthiens 4:7). Creuse encore, car un trésor inattendu peut être caché là. À la première tentative, certains crient: «Désert! La terre est stérile!». Mais, Dieu ouvre un chemin dans le désert: «Voici, je vais faire une chose nouvelle, sur le désert je vais faire un chemin» (Ésaïe 43:19).

Nous récitons souvent les versets avec éloquence, mais abandonnons quand vient le moment de les appliquer. Nous pensons que c'est David seul qui a fait tomber Goliath, alors que «la main de l'Éternel est avec celui qui le craint» (Psaumes 115:13). «Celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais» (Jean 14:12). Le commerce ou projet que tu as commencé peut-être dans ses débuts, mais ne crie pas au désert. Chaque jour, dis à Dieu: «Seigneur, fraie un chemin dans le désert», et tu verras que cet endroit n'était pas vide. «Car je sais les projets que j'ai formés sur vous, dit l'Éternel: projets de paix et non de malheur, afin de vous donner un avenir et de l'espérance» (Jérémie 29:11).

Dre Annick Imbou

## Orphelinat Yamba Ngai

# Un spectacle de théâtre, pour promouvoir l'inclusion des enfants handicapés

Dans le cadre de son projet, «Une approche inclusive du handicap», l'O.n.g italienne internationale C.p.s (Communauté, promotion et développement), implantée au Congo, a organisé, vendredi 17 avril 2026, à l'Orphelinat Yamba Ngai, à Brazzaville, un spectacle de théâtre consacré à l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap. Encadrés par le comédien et metteur en scène congolais, Fortuné Bateza, assisté d'Arthur Chelfi Olympio, ils ont su captiver l'assistance, en présence des responsables de l'orphelinat, des représentants de C.p.s, dont la cheffe de projet, Erme Linda Onda, ainsi que d'autres invités.

Sur scène, les enfants, tous pensionnaires de l'orphelinat, ont présenté une prestation saluée par le public. L'objectif de cette initiative culturelle était de sensibiliser le public, à travers le théâtre, aux enjeux

de l'inclusion des personnes handicapées. Structuré en trois mini-sketchs, le spectacle a abordé des thématiques essentielles, telles que l'accès à l'éducation, aux

(Suite en page 5)



Les responsables de l'O.n.g C.p.s et les enfants de l'Orphelinat Yamba Ngai.

C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication)

# Le rapport relève des disparités dans la couverture médiatique de la présidentielle

**Le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Médard Milandou Nsonga, a dirigé, mercredi 15 avril 2026, à l'Hôtel Saint François de Paule, à Brazzaville, la cérémonie de restitution du rapport de régulation médiatique de l'élection présidentielle scrutins des 12 et 15 mars 2026, en présence du vice-président, Jean Obambi, et du secrétaire-comptable, Jérôme Patrick Mavoungou, ainsi que de responsables de médias publics et privés. Ce rapport met en évidence non seulement des avancées, mais aussi des déséquilibres dans la couverture médiatique de l'élection.**

Le rapport présenté par le secrétaire-comptable, Jérôme Patrick Mavoungou, rappelle que le C.s.l.c a assuré sa mission de régulation des médias sur l'ensemble du territoire concerné. «Le Conseil a assuré cette régulation à travers des délégations déployées (...) dans un contexte marqué par des efforts significatifs d'encadrement institutionnel, malgré des contraintes notables», a-t-il déclaré.

Le C.s.l.c souligne s'être appuyé sur un cadre juridique «robuste», notamment la loi organique révisée en 2022, qui lui confère des prérogatives en matière d'accès équitable des partis politiques aux médias audiovisuels publics. «Nous bénéficions d'un cadre juridique et institutionnel (...) garantissant l'accès équitable des partis aux médias audiovisuels publics», a-t-il poursuivi. Le rapport mentionne, également, l'adoption de «six délibérations et une directive encadrant la campagne électorale», ainsi que l'organisation des rencontres pour un dialogue avec les partis poli-



Les membres du bureau du C.s.l.c.

tiques, entre le 27 janvier et le 12 février. «Ces échanges (...) ont contribué à un climat globalement serein, marqué par l'absence de propos haineux dans les médias», note avec satisfaction l'institution. Toutefois, le C.s.l.c relève des insuffisances, notamment un déséquilibre dans la couverture médiatique des candidats. A Pointe-Noire, par exemple, «un candidat a concentré près de 60% du temps d'antenne dans les médias publics et 63% dans les médias privés, tandis que d'autres n'ont bénéficié que d'une visibilité marginale», précise le rapport.

Le C.s.l.c note que «ce désé-

quilibre ne relève pas d'une simple perception», mais repose sur des données issues du monitoring des médias. Il ajoute que l'égalité d'accès aux antennes, garantie dans les émissions officielles, «ne s'est pas reflétée dans la couverture globale». Ainsi, le rapport met en avant l'influence des moyens financiers sur la visibilité des candidats. «La visibilité médiatique des candidats est largement déterminée par leurs ressources financières et leur capacité organisationnelle», souligne-t-il.

Par ailleurs, des «campagnes anticipées ou déguisées» et la «valorisation d'actions

publiques en période pré-électorale» ont été observées. Le document relève aussi un recours accru aux réseaux sociaux par certains candidats. Le C.s.l.c a également évoqué des contraintes liées à des difficultés financières ayant retardé le déploiement de ses équipes, limitant ainsi l'efficacité de ses activités. Enfin, le rapport comporte des recommandations, pour améliorer le travail de régulation des médias pendant les prochaines élections, en assurant par exemple un meilleur encadrement des médias en ligne, un renforcement continu des capacités professionnelles des journalistes et un appui financier aux médias.

Au cours des échanges avec la presse, des professionnels des médias ont dénoncé le retard dans le versement du fonds d'appui aux organes de presse, prévu pourtant dans le budget 2025 de l'Etat. En réponse, le président du C.s.l.c a assuré que des démarches sont en cours. «Nous y travaillons activement», a déclaré Médard Milandou Nsonga, précisant que «seuls les médias en conformité avec la loi pourront en bénéficier». Entre ambitions réglementaires et contraintes économiques, l'équité médiatique demeure, au Congo comme ailleurs, un objectif encore largement inachevé.

Roland KOULOUNGOU

Fonea

## Lancement d'un programme de formation de mille cinq cents jeunes en perlage

Le Fonea (Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage) a lancé, lors d'une cérémonie, lundi 20 avril 2026, l'Hôtel Elbo suites, à Brazzaville, un ambitieux programme de formation en perlage de 1500 jeunes de 18-45 ans, dont 800 sélectionnés dans la ville capitale et 700 à Pointe-Noire, sous le patronage du ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, en présence de la ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, des représentants des agences du système des Nations unies, de l'Inspection générale de la jeunesse, des membres du cabinet et des jeunes.



Au premier plan: Mme Jacqueline Lydia Mikolo et Hugues Ngouélondélé lors du lancement du programme.



Photo de famille: les jeunes apprenants, et les deux membres du gouvernement.

Donnant le bienfondé de cette formation, dans son mot de circonstance, Lassina Ouattara, directeur général de la société africaine de recouvrement, partenaire du Fonea et formateur, a indiqué que cette formation, qui dure 45 jours, permettra aux jeunes de se prendre en charge. Le directeur du Fonea, Patrick Robert Ntsibat, a souligné qu'il s'agit là de la concrétisation d'une vision, «celle d'une jeunesse congolaise actrice de son propre destin, outillée pour transformer sa créativité en une véritable source de revenus et de développement».

Le ministre Hugues Ngouélondélé a exhorté les jeunes à être à la hauteur de la formation, pour se prendre en charge. «Il nous a été présenté avec clarté ce programme en formation en perlage qui, sans conteste, constitue un levier de valorisation de notre artisanat national et un puissant vecteur d'autonomisation pour notre réaliste. Cette initiative s'explique pleinement dans la dynamique impulsée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, qui ne cesse d'appeler la jeunesse congolaise à cultiver l'excellence au sens de l'effort et l'assiduité au travail», a-t-il déclaré. Il a félicité les jeunes qui ont fait le choix courageux de s'engager, en les appelant à faire preuve, tout au long de la formation, de discipline, de rigueur, d'abnégation et de persévérance. «Ce sont là des fondements indispensables pour acquérir un savoir-faire solide», a-t-il précisé.

Selon le Fonea, le programme de formation en perlage s'inscrit dans une dynamique de développement des compétences pratiques et de soutien à l'auto-emploi, en offrant aux bénéficiaires un savoir-faire directement exploitable dans la création et la commercialisation de produits artisanaux (bijoux, accessoires, objet décoratifs, etc). Métier d'art ancestral en pleine redynamisation, le perlage, constitue une opportunité concrète pour les jeunes, car c'est une activité accessible avec un faible investissement initial, alors qu'il y a une forte demande locale et internationale de produits artisanaux. Ce qui donne la possibilité de créer des micro-entreprises, relève le Fonea.

Luze Ernest BAKALA

(Suite de la page 4)

soins de santé et à un travail décent. Malgré leur manque d'expérience, les enfants ont su relever le défi, offrant une prestation applaudie et riche en émotions.

Selon Erme Linda Onda, cette initiative s'inscrit dans une série d'activités éducatives et artistiques déjà menées par l'O.n.g. «Ce projet vise à proposer des activités ludiques et éducatives aux enfants, notamment ceux vivant avec un handicap. Le théâtre permet de combiner apprentissage et divertissement, tout en favorisant leur responsabilisation», a-t-elle confié, tout en souligné l'impact positif de cette activité sur les enfants. «Durant les répétitions, ils se sont impliqués activement, ont développé leur sens des responsabilités et découvert des talents. Ce type d'activités contribue à améliorer leur quotidien», a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Arthur Chelfi Olympio, comédien et metteur en scène, a insisté sur les bénéfices du théâtre dans le développement personnel des enfants. «Le théâtre fa-

vorise l'expression orale, stimule l'imagination et renforce la mémoire. Il prépare, également, les enfants à mieux s'adapter à leur futur environnement social et professionnel», a-t-il expliqué.

Répondant sur l'adaptation des techniques de mise en scène et de formation, Fortuné Bateza a insisté sur une approche pédagogique individualisée, fondée sur l'observation des capacités de chaque enfant. «Le formateur apprend du formé. Nous observons les aptitudes de chaque enfant avant de construire les pièces. La méthode varie selon les profils. Avec des enfants en situation de handicap, on ne peut pas appliquer la même rigueur que dans d'autres contextes», a-t-il expliqué. À travers cette initiative, l'O.n.g C.p.s réaffirme son engagement en faveur d'une société plus inclusive, où chaque enfant, quelle que soit sa condition, peut s'exprimer, apprendre et s'épanouir.

Roland KOULOUNGOU

### IN MEMORIAM

#### Il y a quatre ans, Maman Bernadette Nkemi, Mâ Dété, nous quittait

Depuis le 25 avril 2022, et après quatre années au ciel, le temps s'est écoulé, mais ton absence reste une présence silencieuse dans nos vies. Chaque jour, ton souvenir continue d'habiter nos cœurs, avec la même tendresse et la même force que lorsque tu étais parmi nous.

Tu étais bien plus qu'une mère: un repère, une source d'amour inépuisable, une lumière dans les moments

sombres. Ta sagesse, ta générosité et ton courage ont marqué chacun de ceux qui ont eu la grâce de te connaître. Tu nous as appris à aimer sans condition, à rester dignes face aux épreuves et à avancer avec foi.

Aujourd'hui encore, ton sourire, ta voix et tes conseils résonnent en nous. Tu vis à travers nos gestes, nos valeurs et tout ce que tu nous as transmis. Ton héritage est vivant. En ce jour du triste souvenir, nous ne pleurons pas seulement ton départ, mais nous célébrons aussi la beauté de ta vie. Merci pour tout ce que tu as été, tout ce que tu as donné et tout ce que tu continues d'être en nous.

Repose en paix, maman, tu resteras à jamais dans nos cœurs!



TES ENFANTS QUI NE T'OUBLIERONT JAMAIS.

Pagir

# Redynamisation des activités, après le financement additionnel

**Le Comité de pilotage du Pagir (Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services) a tenu, mercredi 15 avril 2026, à Brazzaville, sa troisième session ordinaire, sous l'autorité de son président en exercice, Gervais Bouiti-Viaudo, conseiller spécial de l'ancien Premier ministre, en présence du premier vice-président du comité, Sylvain Lekaka, directeur de cabinet du ministre de l'économie, du plan et de l'intégration régionale.**

La session est intervenue après l'obtention le 9 avril 2026, du financement additionnel de 30 millions de dollars américains, soit 15 milliards de francs Cfa, accordés au Pagir par la Banque mondiale, partenaire financier du projet, pour consolider les acquis et amplifier l'impact du programme, en vue de poursuivre les réformes structurelles. Celles-ci visent à renforcer la mobilisation des ressources publiques, à améliorer la qualité de la dépense publique, renforcer la gouvernance des entreprises publiques, la gestion de la dette et de la trésorerie et à promouvoir une gouvernance transparente et responsable, notamment dans les secteurs prioritaires que sont la santé et l'éducation. Au cours de sa session, les membres du Comité de pilotage ont procédé à l'analyse d'une série de dossiers, notamment le rapport d'exécution du Pagir exercice 2025, avec le volet axé sur les ré-



Les organisateurs et les participants à la fin de la cérémonie d'ouverture

sultats et celui sur le financement du projet d'investissement, en vue d'apprécier les performances réalisées et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des réformes. Ils ont aussi examiné et adopté le plan de travail et le budget annuel 2026. A la lecture des documents examinés, après les échanges techniques et institutionnels, les membres ont conclu que le Pagir a entamé des bons résultats, donc d'importantes avancées dans la gouvernance

des réformes de la gestion des finances publiques. Ces résultats ont permis au gouvernement de solliciter auprès de la Banque mondiale, pour la reconstruction et le développement, un financement additionnel pour améliorer davantage la mobilisation des recettes et soutenir les nouveaux domaines de résultats visant à remédier aux faiblesses de la gestion des finances publiques. La troisième session du comité de pilotage du Pagir a permis de réaffirmer son enga-

gement à accompagner les efforts du gouvernement en faveur d'une modernisation durable de la gestion publique, fondée sur la performance, la redevabilité et les résultats. Pour Gervais Bouiti Viaudo, «la question de la performance de l'action publique, de l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques et de l'efficacité de la dépense est devenue un enjeu central pour les cinq années à venir du mandat du Président de la République. La réussite du Pagir repose sur un principe simple: responsabilité partagée. Le comité de pilotage doit pleinement jouer son rôle d'orientation et les bénéficiaires doivent garantir l'exécution effective des activités retenues dans les délais». Selon lui, le Pagir ne saurait, à lui seul, répondre à toutes les attentes ni couvrir toutes les priorités sectorielles. C'est un outil d'accompagnement conçu pour appuyer les réformes de gouvernance engagées par le gouvernement. «Notre rôle est de veiller à ce que le programme reste concentré sur sa vocation», a-t-il précisé.

Martin BALOUATA-MALEKA

Droits de l'homme

## Qui doit s'occuper des victimes des «conflits humains-faune»?



Christian Mounzé, coordonnateur de T.I.p Congo.

L'accident de Mougoundou-Sud, résultant du conflit entre les humains et les espèces animales protégées est loin d'être le premier du genre dans le Niari. En juillet 2025, un orpailleur avait succombé à une attaque d'éléphant dans le District voisin de Mougoundou-Nord. En décembre 2025, dans le District de Zanaga, (Département voisin de la Lékoumou), un homme a perdu deux de ses fils, tués par le géant mammifère de la forêt équatoriale. Dans le District de Kabo (Département de la Sangha), un chasseur avait été tué par un éléphant.

Ces cas, qui sont loin d'être exhaustifs, étant donné qu'il y a des cas non encore documentés, montrent à quel point les communautés rurales entretiennent de bien difficiles rapports avec les éléphants. Des experts expliquent la situation par une surpopulation d'éléphants, du fait de la rigueur des politiques de protection de cette espèce intégralement protégée, comme la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées et l'arrêté n°6075 du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées en République du Congo.

Dans le cadre de la deuxième phase du Projet forêt, gouvernance, marchés et climat, la R.p.d.h, à travers son outil Cajac (Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne), sensibilise et forme les communautés rurales au signalement des dégâts d'éléphants. «De janvier à mars 2026, plus d'une centaine de fiches de signalement nous ont été transmises par des villages des Départements du Kouilou, du Niari et de la Lékoumou», révèle Fabrice Séverin Kimpoutou, assistant à la recherche au sein de la R.p.d.h. «En documentant ces cas, l'objectif est de collecter des éléments à même de nous aider à renforcer notre plaidoyer à l'endroit des parties prenantes, notamment les institutions de la République, pour que des politiques consensuelles soient mises en œuvre, pour une résolution durable et définitive de cette question. Et pourquoi pas accompagner les victimes ou ayants droit dans leurs démarches juridiques et administratives? Les portes de la R.p.d.h sont ouvertes», rassure Christian Mounzé.

John NDINGA NGOMA

### Village Diba-Diba (District de Mougoundou-Sud)

# Homme tué par un éléphant: qui va prendre en charge les obsèques?

**Au Village Diba-Diba, dans le District de Mougoundou-Sud, au Nord du Département du Niari, un septuagénaire répondant au nom de Pascal Nganzimoyi, surnommé Ipoda, a été tué, le vendredi 17 avril 2026, par un éléphant. Les vidéos de cette attaque, postées sur les réseaux sociaux, font froid dans le dos, tant elles mettent en lumière la violence de l'attaque du pachyderme. Des bananiers écrasés, un corps humain aplati, suscitant tristesse, indignation et colère au sein de la population paysanne.**

Selon le sous-préfet de Mougoundou-Sud, Jean Aimé Mbongo Passy, joint au téléphone, tout a commencé par l'intrusion, aux premières heures de la matinée du vendredi 17 avril, d'un éléphant solitaire au Village Diba-Diba. Alertée, l'autorité dit avoir conseillé à ses concitoyens de rester cachés dans leurs maisons, en attendant l'arrivée de policiers postés au chef-lieu du district, à quelque 12 kilomètres de là, pour venir éloigner le pachyderme.

Malheureusement, une foule s'était affluée non loin de l'animal, pour tenter de l'éloigner. Mais, les cris et les sons de casseroles n'ont pas suffi à faire fuir le géant



La victime, Pascal Nganzimoyi.

herbivore, qui se contentait d'engloutir d'importantes quantités d'herbes et de jets de bananiers. Les barrissements émis par la bête en

guise de menaces n'ont pas dissuadé la foule. L'éléphant a donc résolu d'attaquer. Si les gens se sont sauvés, Ipoda, personne à mobilité

réduite, a vite été rattrapé par l'éléphant. Et le mastodonte n'a pas fait dans le détail, en le piétinant sauvagement, jusqu'à lui donner la mort. Le corps a été déposé à la morgue de Mossendjo.

Les populations se posent la question de savoir qui prendra en charge les obsèques de la victime, Pascal Nganzimoyi. «Il existe le décret n°86-970 du 27 septembre 1986 fixant les indemnités dues en cas de destruction d'arbres à fruits et de dommages aux cultures. Mais rien n'est prévu en cas de perte humaine à cause d'un éléphant», déplore le défenseur des droits de l'homme, Christian Mounzé, coordonnateur national de la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme). «Or, l'article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que tout humain a droit à la vie», rappelle-t-il.

John NDINGA NGOMA

**L'HORIZON AFRICAIN**

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

**Directeur de publication par intérim:** Hervé EKIRONO  
Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99

**Directeur commercial & Relations publiques:**  
Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

**Rédacteur en Chef:** Chrysostome FOUCK ZONZEKA  
Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

**Secrétaire de rédaction:** Roland KOULOOUNGOU  
Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

**Rédaction**

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96  
Martin BALOUATA-MALEKA: 05.500 77 82  
Urbain Nzabani; Jean-Clotaire DIATOU  
Joseph MWISSI NKIENI

**Siege de la Rédaction:** Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire:

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale

# «Cette victoire est celle du peuple congolais dans toute sa diversité»

La clôture de la onzième session ordinaire administrative de la 15ème législature de l'assemblée nationale, le vendredi 10 avril 2026, à Brazzaville, était l'occasion, pour Isidore Mvouba, de réaffirmer la «pleine disponibilité» de la chambre basse «à être un acteur des plus dynamiques dans la mise en œuvre du projet de société du Président élu». Le président de l'assemblée nationale a salué la réélection de Denis Sassou-N'Gusso comme «la victoire du peuple congolais dans toute sa diversité». Voici de larges extraits de son allocution.

## Réélection du Président Denis Sassou-N'Gusso

«Il est des instants où le temps semble suspendre son vol pour laisser place à la mémoire et à l'espérance. C'est le cas de ce jour solennel de clôture des travaux de la onzième session ordinaire administrative, quand les mots empruntent à la poésie leur plus noble cadence, pour dire la gratitude de toute une Nation et célébrer l'hommage de la République à un homme. Vous avez compris qu'il s'agit de l'homme du 5 février qui sort d'un marathon électoral victorieux, devant l'admiration du peuple congolais qui a salué l'endurance d'un chef élu à la forme éblouissante. Seule, la force du verbe peut dire dans toute sa force et sa vie, comme disait Léopold Sédar Senghor, l'immense bonheur qui étreint les Congolais dans toute leur diversité, après une attente des plus stressantes». Isidore Mvouba s'est réjoui de ce que, dans un monde où éclatent de plus en plus de conflits, «la tranquillité des esprits et la stabilité règnent au Congo dirigé de mains de maître par Denis Sassou-N'Gusso».

Isidore Mvouba est longuement revenu sur la candidature du Président Denis Sassou-N'Gusso, voulue par «les jeunes, les femmes, les paysans, les cadres, les sages, les notabilités traditionnelles, bref les forces vives de la Nation» qui se sont levés pour prendre «leurs responsabilités». «Rien, alors, absolument rien», ne pouvait «les empêcher d'élire, mieux de plébisciter le candidat de leur cœur, l'apôtre de la paix, Denis Sassou-N'Gusso». Il a salué «la clarté et la concision du projet de société proposé par le candidat Président» et la «stratégie électorale qui a procédé à un maillage complet des quinze départements du Congo que le Président candidat a parcourus de façon magistrale».

Et de conclure «que cette belle messe a connu son épilogue et son aboutissement dès le premier tour, sous la forme d'un tsunami électoral qui a consacré la brillante victoire de l'enfant d'Edou. Nous pouvons répéter à l'envie que cette victoire est celle du peuple congolais dans toute sa diversité. «Vox populi, vox Dei»; ce que le peuple veut, Dieu le veut», a-t-il déclaré, en félicitant le «peuple congolais qui a accompli, les 12 et 15 mars



Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale.



L'assemblée nationale.

dernier, son devoir civique «dans la paix des cœurs et la tranquillité des esprits». Ce faisant, «le peuple congolais, grâce au savoir-faire de Denis Sassou-N'Gusso, a conjuré le mauvais sort qui transformait les élections dans notre pays en joutes conflictuelles», estime-t-il. Le président de l'assemblée nationale a aussi félicité les six autres candidats à l'élection présidentielle «qui ont fait preuve de fair-play».

## «Les députés, des partenaires engagés et vigilants»

Ce faisant, Isidore Mvouba a exprimé la détermination de la chambre basse du parlement à accompagner la mise en œuvre du projet de société du Président réélu: «Pour sa part, l'assemblée nationale s'inscrit comme une force de proposition active qui a vocation à accompagner, avec célérité, cette marche vers le progrès. C'est dans ce cadre que notre chambre, politique par essence et par vocation, a fait une déclaration des plus engagées. L'assemblée nationale a réaffirmé, avec clarté et détermination, sa pleine disponibilité à être un acteur

des plus dynamiques dans la mise en œuvre du projet de société du Président élu, dont on attend la déclinaison programmatique. Oui, Monsieur le Président de la République, la représentation nationale sera à vos côtés, dans un engagement responsable, lucide et constructif. Les députés de la République, qui ont à cœur l'ouvrage, demeurent des partenaires engagés et vigilants, oeuvrant, sans relâche, à la traduction en actes, des aspirations profondes de nos concitoyens qui sont l'essence même de votre projet de société, Monsieur le Président».

Après avoir rappelé le contenu des travaux de la session, il a terminé son allocution en invitant les Congolais «à relever de leur présence l'éclat de la cérémonie d'investiture du Président de la République pour magnifier son plébiscite. Il s'agit d'un moment de communion et de liesse populaire. Forts de cette réussite, nous clamons haut et fort que le Congo, notre beau pays, avance sans coup férir, vers les berges illuminées de l'émergence, sous la férule du Président Denis Sassou N'Gusso, à qui nous exprimons naturellement toutes nos

admiration. Puisse notre pays se vêtir de ses atours les plus chatoyants, le 16 avril 2026, au Stade de la concorde de Kintélé».

## Hommage à Firmin Ayessa, Philippe Mvouo et Jean-Jacques Mouanda

Rendant hommage aux «grandes figures de renom de la République», qui ont quitté ce monde et «dont les parcours exemplaires continuent d'inspirer notre vécu», Isidore Mvouba a cité notamment «Firmin Ayessa, «Lhoma» pour les intimes, élu de Makoua, qui fut bien plus qu'un ministre d'État en charge de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. Ce fut un homme d'exigence, de fidélité, de rigueur et d'un sens aigu de l'intérêt général. Il aura eu

le mérite de faire aboutir l'une des réformes emblématiques, à savoir le statut général de la Fonction publique».

«Quant à Philippe Mvouo, ancien député de Kellé, ancien ministre et ancien président du Conseil supérieur de la liberté de communication, il fut une conscience éclairée de notre vie publique. Profondément attaché aux valeurs de liberté, de responsabilité et de vérité, il a contribué, avec lucidité et toujours courage, à façonner un paysage médiatique libre et responsable. Son action témoigne d'une vision élevée du rôle de l'information dans nos sociétés, à l'heure de l'intox et des fake news».

«S'agissant de l'ancien député de Kimongo, Jean-Jacques Mouanda, dit «Fâché», préfet du Département des Plateaux, il a su donner du sien, par son engagement et son sens du devoir que j'ai su apprécier à mes côtés dans une autre vie. À travers ces grands commis de l'Etat, c'est une race de dirigeants zélés de la République que nous honorons aujourd'hui».

Propos recueillis par Urbain NZABANI

## Commentaire

# Exportation de bois: tout est sous contrôle, affirme-t-on du côté du gouvernement!

L'enquête réalisée par deux journalistes de Tv5 Monde et diffusée au début du mois d'avril 2026 a suscité une certaine indignation sur l'exportation des grumes de bois, alors que depuis le 1er janvier 2023, l'exportation des grumes de bois est officiellement interdite au Congo-Brazzaville, conformément à la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier. L'enquête pointe du doigt une société, la Sefyd (Société d'exploitation forestière Yuan Dong Congo), une entreprise de droit congolais, opérant notamment dans le Département de la Sangha, qui serait passée «maître dans l'exportation illégale de grume de bois». Mais, du côté du gouvernement, le ton est formel: «Il n'y a pas d'exportation illégale de bois ou de grumes de bois par des entreprises d'exploitation, de transformation et de commercialisation de bois».



Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière.



Exportation de grume.

Suivant sa politique souveraine, le Congo a simplement choisi, en 2019, faisant face à la crise financière, de faire financer certains projets de développement par des entreprises de l'industrie forestière, en contrepartie de volume bien limité d'exportation de grumes de bois. Selon la ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo, «le gouvernement a signé, en 2019, des conventions, avec certaines sociétés forestières, pour la réalisation des ouvrages (ponts, routes...), avec certaines sociétés forestières. Ce sont ces réalisations qui font l'objet d'exportation de grumes de bois». La Sefyd, indexée dans l'enquête de Tv5 Monde, figure sur la liste officielle des sociétés autorisées à exporter des grumes de bois.

L'année dernière, lors d'une conférence de presse appelée «La quinzaine du gouvernement», et citée dans l'enquête de Tv5 Monde, la question fut abordée par le ministre porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougala. Il avait bien précisé que ces autorisations spéciales, assumées par les autorités congolaises, ont été faites suivant un volume global de grumes limité à 2.011.783 mètres-cubes. Si la Sefyd bénéficie de 648 mille mètres-cubes de grumes de bois à exporter, cela est compris dans le quotas global. Qu'un agent ne le comprenne pas, il n'y a rien d'étonnant. Malgré ces explications, l'enquête de Tv5 Monde tend à discréditer l'action du gouvernement, parlant d'opacité, pour n'avoir pas pu accéder aux conventions spécifiques signées par l'Etat congolais avec les sociétés de l'industrie forestière.

C'est une politique voulue par le gouvernement, pour financer des projets de développement, à partir des ressources du pays, tout en étant conscient que les institutions financières internationales n'approuvent pas cette pratique. Qu'il y ait des sociétés qui tombent en délicatesse avec la loi, elles sont sanctionnées, dès que leurs manœuvres illicites sont découvertes. Mais, la souveraineté du pays peut amener les dirigeants à faire le choix d'une telle politique, pour financer le développement national.

Parmi les réalisations financées par l'exportation des grumes de bois, on peut citer l'aménagement de la route du Corridor 13 dans le Département de la Likouala, la fabrication de 171.300 tables-bancs livrés au 31 décembre 2025, la construction du Lycée interdépartemental de Vindoulou, à Pointe-Noire, la réhabilitation et l'équipement de l'Ecole nationale des instituteurs de Mouyondzi, etc. Ce qui est clair, c'est que l'exportation de grumes, dont la dernière convention va s'achever en 2027, est fortement en baisse et tend à disparaître, pour céder la place à la transformation locale du bois, pour l'exportation du bois semi-fini et fini.

Jean-Clotaire DIATOU

Association Horizons d'Afrique

# Du savoir à l'action: un passage crucial pour les jeunes

L'Association Horizons d'Afrique a organisé, vendredi 10 avril 2026, au Campus de l'A.u.f (Agence universitaire de la francophonie), à Brazzaville, sous le patronage de son président Franck Ngoma, et en partenariat avec l'A.u.f, une masterclass autour sous le thème: «De la connaissance à la compétence: comment s'y prendre». Pour nourrir la réflexion, un panel d'intervenants issus d'horizons variés a été mobilisé. Parmi eux figuraient Alvin Ibouanga, entrepreneur et ingénieur du numérique, Murphy Pandzou, chargé de projet à Unicongo, Jenny Mouandzibi, fondatrice et dirigeante de la société «J'y arrive», ainsi que Hermann Mfoutou, sociologue des organisations. Les échanges ont été conduits sous la modération de Roeheny Angoua, spécialiste en droit des affaires.

L'initiative de l'Association Horizons d'Afrique visait à encourager les jeunes à dépasser la simple accumulation du savoir, pour s'engager résolument dans l'action, en transformant leurs acquis en compétences concrètes, capables de générer de réelles opportunités en matière d'emplois, de projets et d'entrepreneuriat. «Nous croyons en une jeunesse africaine qui se construit par la formation. Construisons l'Afrique que nous voulons!», telle est la profession de foi de l'association.

Au cœur des discussions, la distinction entre connaissance et compétence a été clairement établie. «La connaissance renvoie à ce que l'on sait, tandis que la compétence désigne la capacité à mobiliser ce savoir dans une situation concrète», a expliqué Alvin Ibouanga.



Franck Ngoma face aux participants

Les intervenants ont insisté sur la nécessité d'identifier les principaux freins à cette transformation, notamment le manque de pratique, l'insuffisance d'encadrement ou encore l'absence d'opportunités d'application réelle. Dans cette perspective, Hermann Mfoutou a évoqué plusieurs pistes, pour favoriser le passage à l'action: «L'apprentissage par la pratique, les exercices réguliers,

l'implication dans des projets personnels, les stages ou encore le mentorat». De son côté, Jenny Mouandzibi a attiré l'attention sur les attentes du marché du travail, en rappelant que les recruteurs privilégient de plus en plus les profils capables d'agir efficacement. Selon elle, «une personne dotée d'une expérience solide et de compétences concrètes présente souvent un avan-

tage stratégique par rapport à un candidat uniquement riche en diplômes», notamment en raison de sa capacité à résoudre des problèmes réels et à s'adapter aux exigences du terrain.

Les intervenants ont, également, exhorté les participants à apprendre à valoriser leurs compétences. Au-delà de leur acquisition, il s'agit de savoir les démontrer et les communiquer clairement, à travers des réalisations tangibles, des projets aboutis ou une présentation convaincante de leurs expériences, afin de les rendre visibles et pertinentes dans un environnement professionnel ou entrepreneurial.

Par ailleurs, cette masterclass a servi de cadre pour révéler l'existence de l'Association Horizons d'Afrique, qui entend, à travers ce genre d'initiatives, s'inscrire durablement dans l'accompagnement de la jeunesse africaine. «Notre ambition est de promouvoir une véritable révolution des compétences, afin de permettre aux jeunes de répondre efficacement aux défis actuels et futurs du continent», a déclaré son président, Franck Ngoma.

Céleste Exaucé  
SINDOUSSOULOU

École internationale Maarif turco-congolaise

# Une projection d'objets culturels organisée par le Musée national

Sous le patronage de son directeur, Marcel Ipari, le Musée national du Congo a organisé, mardi 14 avril 2026, à l'École internationale Maarif turco-congolaise, située au centre-ville de Brazzaville, un atelier de projection d'objets culturels. Sous le thème, «Le Musée national à la rencontre de son public», cette initiative visait à sensibiliser les élèves à la richesse du patrimoine culturel congolais et africain.

L'atelier de projection des objets culturels par le Musée national a réuni élèves, responsables scolaires de l'École internationale Maarif turco-congolaise ainsi que des représentants du Ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Le proviseur Celik Ikkal et le directeur des études, Charles David Pouyou, ont également pris part à cette rencontre, conduite la modération d'Amen Mpika, directeur de la communication et des systèmes d'information du ministère.

À travers cette projection, une riche collection d'objets traditionnels a été présentée aux élèves, mettant en lumière

la profondeur du génie ancestral congolais. Parmi eux, des instruments de communication qui témoignent de l'ingéniosité des anciens dans la transmission des annonces majeures. Des outils liés aux activités économiques, qui rappellent le quotidien laborieux d'autrefois: haches pour abattre les arbres; herminettes pour façonner le bois; couteaux de culture pour les champs, etc. S'ajoutent des objets de chasse et de ménage.

L'exposition a également mis en lumière des créations d'une grande valeur symbolique et esthétique, comme le raphia, notamment le Let-sulu (carré de raphia), des masques emblématiques tels



Elèves, enseignants et responsables de l'École internationale Maarif turco-congolaise.

que le Kwele de la Sangha, le Kidumu issu de Bambama, ou encore le reliquaire kota. S'y ajoutent des objets de parure et de monnaie ainsi que des insignes de notabilité et des œuvres inspirées du monde naturel. Ainsi se déploie, à travers ces pièces, une fresque vivante où s'entrelacent créativité, spiritualité et héritage culturel, témoignant de la richesse culturelle inestimable, léguée par les

ancêtres. «Nous ne venons pas du néant», a martelé le directeur du Musée national, qui a insisté sur l'importance de la transmission du patrimoine aux jeunes générations.

«À travers les objets laissés par nos ancêtres, nous pouvons montrer à la jeunesse d'où nous venons et qui nous étions. Tel est l'objectif principal. Nous ne sommes rien sans repères historiques. Des

## Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Notre ami commun, Yakamambu, a remarqué que nos compatriotes, surtout ceux qui nous gouvernent, raffolent des titres. Le Premier ministre et les ministres sont appelés «Excellence», les députés «Honorables» et les sénateurs «Vénérables». Voulant «remettre les pendules à l'heure», Yakamambu est allé consulter tous les manuels de protocole diplomatique. De ses recherches, il ressort que le titre «Son Excellence» est principalement attribué au Président de la République, au ministre des affaires étrangères, aux ambassadeurs et aux évêques. Jamais il n'est attribué au Premier ministre et aux autres ministres. L'on s'adressera à ces derniers, n'en déplaise, par la formule «Monsieur le Premier ministre» et «Monsieur le ministre». C'est juste de la comédie, en les appelant «Excellence».

Yakamambu a aussi constaté qu'au Congo, dans les tribunaux et les Cours d'appel, les magistrats étaient appelés «Maître untel». Là aussi, c'est encore de la comédie, en appelant les magistrats «Maître». Pour notre gouverne, Yakamambu précise que dans la famille judiciaire, le titre de «Maîtres» est donné aux auxiliaires de la justice: avocats, notaires, commissaires-priseurs, greffiers et huissiers. Le titre de «Maître» est aussi donné à l'artiste qui travaille avec ses élèves ou ses apprentis. Exemple: «Maître tailleur Calva» à Bacongo, Bac-City. Comme il peut être donné aussi à un écrivain, à un artiste éminent, en s'adressant à lui par «Cher Maître».

Enfin, Yakamambu veut savoir pourquoi l'on donne le titre de «Vénérable» à nos sénateurs. Est-ce par respect ou en raison de leur âge? I don't know. À ce propos, il m'a dit qu'il se rapprocherait de nos amis Mboundou, Tati et Itoua, les érudits de notre «quintet», pour en connaître la quintessence, comme disaient nos professeurs à l'E.n.a, Messieurs Widmer et Jacques Ontsa-Ontsa. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.



Marcel Ipari, le directeur du Musée national du Congo.

générations nous ont précédés et nous devons nous en inspirer pour avancer», a-t-il déclaré.

Le directeur du Musée national a, également, déploré la perception négative que certaines personnes peuvent avoir de ces objets, parfois associés à tort à des croyances occultes. «Ces objets constituent notre mémoire. Ils ne sont pas dangereux. Ils participent à l'identité congolaise et africaine», a-t-il souligné. Il a appelé à une meilleure sauvegarde de notre patrimoine culturel historique. Marcel Ipari a, par ailleurs, alerté sur la raréfaction des artisans et sur la nécessité urgente de

sauvegarder ce qui peut encore l'être.

Quant au directeur des études de l'École internationale Maarif turco-congolaise, Charles David Pouyou, il a salué une expérience enrichissante. «Ça a été un très bon échange, un moment d'apprentissage non seulement pour les élèves mais aussi pour nous. Si des activités similaires étaient intégrées dans les programmes éducatifs nationaux, cela susciterait davantage l'intérêt des enfants dès le bas âge», a-t-il affirmé.

Céleste Exaucé  
SINDOUSSOULOU

Hôpital de référence de Baongo

# A peine inauguré, l'unité de néonatalogie est déjà beaucoup sollicitée

L'Hôpital de référence de Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville est désormais doté d'une unité de néonatalogie, qui est service spécialisé prenant en charge les nouveau-nés (prématurés, petits-poids, nouveau-nés malades, etc), nécessitant une surveillance accrue ou des soins intensifs dès la naissance. Elle a été inaugurée, mercredi 8 avril 2026, au cours d'une cérémonie, par Bernard Batantou, administrateur-maire du deuxième arrondissement, en présence du Dr Tanguy Jastel Fouemina, directeur de l'hôpital, des responsables et personnel de l'hôpital.

Dans son mot de circonstance, le Dr Tanguy Jastel Fouemina a salué une avancée majeure dans l'offre de soins que représente le service de néonatalogie. Il l'a qualifié de «levier stratégique pour améliorer la qualité des soins et réduire la mortalité néonatale dans l'aire sanitaire». Au-delà des équipements, il a insisté sur l'importance du facteur humain. «La performance d'un service repose, avant tout, sur la compétence humaine, l'organisation du travail et la qualité des pratiques cliniques. Cette unité, désormais opérationnelle, nous permettra d'améliorer significativement la prise en charge des nouveaux-nés prématurés et à risques, de réduire les transferts vers d'autres structures de référence et d'offrir aux familles un plateau technique plus accessible, sécurisé et performant», a-t-il poursuivi. Le directeur de l'hôpital de réfé-



Bernard Batantou coupant le ruban symbolique pour l'inauguration de l'unité de néonatalogie de l'Hôpital de base de Baongo.

rence de Baongo a, également, exprimé sa reconnaissance aux partenaires et bienfaiteurs ayant contribué à la réalisation du projet, notamment la députée de la cinquième circonscription de Talangai, Mme Claudia Sassou-Nguesso, «pour le don de deux d'incubateurs», la Dre Benoîte Diatwa, cheffe de ser-

vice de néonatalogie à l'Hôpital spécialisé Mère-enfant Blanche Gomès, «pour son appui technique», ainsi que l'A.c.p.g.b (Association congolaise des professionnels du génie biomédical), «pour son accompagnement dans la remise en état du matériel existant et dans le choix de l'installation des équi-



Photo de famille après l'inauguration de l'unité de néonatalogie de l'Hôpital de référence de Baongo.

pements nécessaires». De son côté, l'administrateur-maire Bernard Batantou a salué «une initiative visionnaire», fruit d'une «anticipation des besoins sanitaires». S'adressant aux agents, il les a félicités, tout en les exhortant à faire de cet hôpital «l'un des phares qui illumine le monde de la santé, à Baongo et au-delà». «Je viens de recevoir des explications pédagogiques qui m'ont rassuré que, désormais, cet hôpital de référence entrera dans l'histoire de la prise en soin des nouveaux nés», a-t-il

déclaré face à la presse, se disant rassuré par la qualité des installations. Guidée par le chef de service de pédiatrie, le Dr Hugues Dellat, la visite a permis de découvrir une unité de néonatalogie désormais opérationnelle et équipée, pour répondre aux besoins urgents des nouveau-nés nécessitant des soins intensifs, notamment les prématurés et les enfants à risque. Il a présenté le personnel médical ainsi que les équipements composant ce nouveau service, en détaillant leur utilité dans

la prise en charge néonatale. Dans une interview qu'il nous a accordée, le Dr Hugues Dellat a précisé que le service de néonatalogie, intégré au service de pédiatrie, comprend notamment quatre couveuses (incubateurs) destinées à maintenir les nouveau-nés prématurés et hypotrophes, quatre berceaux pour les enfants présentant des infections, ainsi que des équi-

pements essentiels tels que des scopes, des appareils à rayons U.v, un pousse-seringue électrique et des bonnes d'oxygène. «Ces installations permettront de garantir de meilleures chances de survie aux nouveau-nés», a-t-il souligné. Reste à souhaiter qu'au-delà de la cérémonie, le même soin sera de rigueur, pour la pérennité de la bonne qualité du service, surtout que l'unité est déjà beaucoup sollicitée.

**Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU**

Fondation Privat Frédéric Ndeke

# La session du Conseil d'administration s'est tenue au nouveau siège

La Fondation Privat Frédéric Ndéké a tenu, lundi 14 avril 2026, la session inaugurale de son Conseil d'administration, dans son nouveau siège, qui est également un centre de formation, dans le sixième arrondissement, Talangai, à Brazzaville. Cette rencontre, présidée par Privat Frédéric Ndéké, qui est aussi administrateur-maire du sixième arrondissement, marque une étape décisive dans la structuration et le déploiement des activités de l'organisation, désormais dotée d'un cadre opérationnel moderne.



Le nouveau siège de la Fondation Privat Frédéric Ndeke, lors de son inauguration.

Riche en enjeux, la première session du Conseil d'administration de la Fondation Privat Frédéric Ndeke, tenue dans son nouveau siège, a permis de faire l'évaluation du programme d'activités de l'année 2025 et, d'autre part, de définir les

orientations stratégiques pour 2026. Il y a eu, ensuite, le lancement officiel des formations professionnelles au sein du nouveau siège, notamment dans les filières de l'auto-école, de l'esthétique automobile, de l'informatique ainsi que de la coupe et couture,

traduisant ainsi la volonté de la fondation de renforcer l'axe de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Un large éventail d'acteurs, représentant une cinquantaine d'associations et mutuelles affiliées, y a assisté, aux côtés des membres du Bureau na-



Privat Frédéric Ndeke.

tional et des instances de suivi et d'évaluation de la fondation. L'ordre du jour, adopté sans amendement, a permis de structurer les échanges autour de onze points essentiels. S'agissant du bilan, le secrétaire général de la fondation, Gilbert David Moutakala, a présenté un rapport globalement satisfaisant du programme d'activités de l'année 2025. Sur les quatorze actions programmées, dix ont été effectivement réalisées, notamment dans les domaines de l'assistance sociale, de l'éducation et de la formation professionnelle. Parmi les ré-

alisations majeures, figurent la construction et l'inauguration du siège national de la fondation ainsi que diverses initiatives en faveur des couches sociales vulnérables. Dans cette dynamique a procédé ensuite à l'examen et à l'adoption, avec amendements, du programme d'activités 2026. Ce programme entend renforcer les actions déjà engagées, tout en intégrant les activités non réalisées l'année écoulée. Il met un accent particulier sur la formation, la solidarité et l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires.

Un autre moment fort de la session du Conseil d'administration a été la signature de nouveaux partenariats. Au total, dix-neuf associations et mutuelles ont officiellement rejoint la fondation, portant à au moins cinquante le nombre total d'organisations affiliées. Cette adhésion témoigne de la crédibilité croissante de la structure et de son attractivité dans le paysage associatif congolais.

Dans son mot de clôture, le président de la fondation, Privat Frédéric Ndeke, s'est félicité de la qualité des échanges et de l'engagement des participants. Il a souligné que les résolutions adoptées constituent des leviers importants pour renforcer l'efficacité des actions de la fondation et promouvoir durablement l'insertion socioprofessionnelle. Il a, également, salué la confiance des nouvelles associations affiliées, tout en appelant au respect des engagements mutuels.

Au terme des travaux, une visite des installations du nouveau siège a été organisée, symbolisant l'ouverture d'une nouvelle phase pour la fondation. Cette session inaugurale apparaît ainsi comme un jalon structurant dans la consolidation institutionnelle et le développement des activités de la fondation, résolument engagée dans la cause sociale.

**Joseph MWISSI NKIENI**  
Haut du formulaire  
Bas du formulaire

# Préserver la piste des esclaves: un impératif de mémoire pour le Congo

**La terre du Congo n'a jamais oublié. Elle porte encore en elle les traces profondes de la traite négrière et de la colonisation, telles des cicatrices gravées dans son histoire. Parmi ces vestiges, la piste des esclaves, également appelée «Route des caravanes», demeure l'un des témoignages les plus bouleversants.**

Sur ce chemin, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants furent arrachés à leur liberté, dans le Nord des deux Congo, le Sud-Oubangui, le Sud du Congo, pour être contraints de marcher vers un destin inconnu, en direction d'abord du marché d'esclaves de Mpumbo, qui était situé à la Mairie centrale de Brazzaville, avant d'emprunter la longue piste conduisant à la côte atlantique au port de Mpinda



Le repère de la route des esclaves à Baongo.



La maquette du musée de la traite négrière en construction à Loango.



Un repère indiquant la piste des esclaves à Baongo.

de l'actuelle Angola dès le 16ème siècle et plus tard au port de Loango dans l'actuel Congo, à partir du 17ème siècle. Ils étaient ensuite embarqués de force vers Sao Tomé qui était une escale obligatoire, où certains esclaves étaient débarqués pour être utilisés dans les champs de canne à sucre, de café et de cacao et pour l'avitaillement des navires en transit, acheminant les autres esclaves aux Amériques.

Aujourd'hui encore, cette piste silencieuse porte l'écho de la souffrance de ces esclaves, nos ancêtres. Elle interpelle notre conscience collective. Elle nous oblige. C'est dans cet esprit que le 28 novembre 2024, une marche commémorative a été organisée, sous l'impulsion de feu le ministre Bernard Tchibambelela, président d'honneur de la Plateforme sur l'histoire de Baongo, aux côtés de Mme Agathe Nkodia, deuxième vice-présidente du Comité d'honneur, et du Dr Quentin Pena, secrétaire général du Bureau exécutif de la plateforme. Du ravin de la Glacière à Kâfi-dia-tâ-Nkéoua, en passant par le commissariat de police, le Marché Tâ Ngo-

ma, la Rue Mbala Prosper, la maison commune, dont l'espace en face est aujourd'hui devenu un débit de boisson, la Buvette Kala Bibulu, le domicile de Tâ Moumpala, jusqu'au marché de nuit, chaque étape de ce parcours ravivait la mémoire d'un passé douloureux. Chaque pas était un hommage. Chaque regard, un rappel.

Sous un soleil écrasant, cette marche allait bien au-delà d'un simple geste symbolique. Elle incarnait une volonté forte: redonner vie à un triste chemin oublié, lui restituer sa dignité et inscrire son histoire dans la conscience nationale. À travers cette initiative, le ministre Bernard Tchibambéléla portait un message clair: celui de la reconnaissance et de la préservation de la piste des esclaves, à l'image de Mpinda en Angola, Loango, l'Île de Gorée au Sénégal et Ouidah au Bénin, devenus des hauts lieux de la mémoire universelle.

Aujourd'hui, à ma connaissance, seuls deux repères ont été identifiés: une borne située à proximité du Commissariat de police de Baongo, et une autre au marché de nuit de Kâfi-dia-

tâ-Nkéoua, cette dernière étant malheureusement en cours de dégradation. Elles constituent les derniers témoins visibles de cette piste historique, entre Baongo et Makélékélé, jusqu'à la traversée du Djoué. Un appel est lancé à toute personne disposant d'informations sur l'existence d'autres bornes jalonnant la piste des esclaves, afin de contribuer à leur identification et à la préservation de cette mémoire collective. Leur présence rappelle qu'une volonté de réhabilitation a existé, mais qu'elle reste inachevée.

## Il est temps, désormais, de franchir une nouvelle étape.

Il faut inscrire ce tracé sur une carte géographique officielle de Brazzaville et du Congo, et matérialiser ce parcours par des repères visibles, accessibles à tous. Une telle démarche permettrait de transformer une mémoire dispersée en un patrimoine concret. Elle offrirait aux citoyens, notamment, à la jeunesse, aux chercheurs et aux visiteurs, la possibilité de suivre ce chemin, de le comprendre et de le ressentir. Préserver les traces de la piste des esclaves,

c'est répondre à plusieurs exigences fondamentales:

- une exigence de mémoire, pour ne jamais oublier les souffrances et les injustices subies;
- une exigence culturelle, pour valoriser un héritage qui relie le Congo à l'histoire universelle de l'humanité;
- une exigence éducative, pour transmettre aux jeunes générations une histoire essentielle à leur construction;
- une exigence économique et touristique, en faisant de ce lieu un espace de mémoire reconnu, capable d'attirer visiteurs et chercheurs.

Mais, ce projet ne pourra aboutir sans relever des défis majeurs: une volonté politique affirmée et des financements adaptés et une mobilisation citoyenne durable. Car, la mémoire ne se décrète pas, elle se construit, elle se partage et se protège. Par ailleurs, le Congo dispose déjà d'un site emblématique: le Musée de Loango, consacré à l'histoire de la traite négrière. La réhabilitation de la piste des esclaves viendrait compléter cet héritage, en créant une véritable continuité mémorielle. Du musée au chemin, c'est toute une histoire qui pourrait être racontée, vécue et transmise.

En définitive, la piste des esclaves n'est pas seulement un vestige du passé. Elle est une voix; une mémoire vivante; un appel à la dignité. La préserver, c'est refuser l'oubli. La cartographier, c'est lui redonner une place dans notre histoire collective. La valoriser, c'est honorer celles et ceux qui ont souffert et affirmer, pour les générations à venir, que leur histoire compte.

En définitive, l'Afrique n'a pas à choisir entre tradition et modernité. Sa force réside précisément dans sa capacité à faire dialoguer ces deux dimensions. Une modernité déconnectée des réalités culturelles serait fragile tandis qu'une tradition figée serait incapable de répondre aux défis du présent. L'avenir du continent repose donc sur une conciliation harmonieuse entre héritage et innovation, entre identité et citoyenneté. Le véritable progrès ne consiste pas à renier ses racines, mais à les faire évoluer pour construire un avenir commun. C'est dans cette dynamique que l'Afrique pourra affirmer une voie propre, à la fois fidèle à son histoire et tournée vers le monde.

**Dr Quentin PENA**  
Secrétaire Général, Administrateur de la Plateforme sur l'histoire de Baongo

## L'Afrique entre valeurs ancestrales et instruction civique: l'enjeu d'une conciliation nécessaire

L'Afrique contemporaine se trouve à la croisée des chemins, entre un héritage culturel profondément enraciné et les exigences d'un monde moderne fondé sur des institutions, des lois et des principes démocratiques. Face à cette réalité, une question revient souvent: faut-il choisir entre les valeurs ancestrales africaines et l'instruction civique moderne? En réalité, cette opposition est trompeuse. L'enjeu majeur n'est pas de choisir,

mais de concilier ces deux dimensions, afin de construire des sociétés à la fois authentiques et efficaces.

Les valeurs ancestrales africaines constituent le socle des sociétés traditionnelles. Elles reposent sur des principes fondamentaux, tels que la solidarité, le respect des aînés, le sens du collectif et l'importance de la communauté. Ces valeurs,



Par Lydie-Patricia Ondziet

transmises de génération en génération, ont permis de maintenir la cohésion sociale et d'assurer une certaine stabilité dans les sociétés précoloniales. Elles façonnent encore aujourd'hui les comportements et les représentations sociales dans de nombreux pays africains. Cependant, ces valeurs, aussi essentielles soient-elles, ne suffisent pas à répondre aux défis contemporains. Les États modernes nécessitent des citoyens informés, capables de comprendre le fonctionnement des institutions, de connaître leurs droits et devoirs et de participer activement à la vie démocratique. C'est précisément le rôle de l'instruction civique, qui vise à former des individus responsables, conscients de leur place dans la société et aptes à contribuer au développement national. Opposer valeurs ancestrales et instruction civique reviendra donc à créer une fracture inutile. D'un côté, le rejet des traditions entraînerait un déracinement culturel, une perte d'identité et un affaiblissement des repères sociaux. De l'autre, l'absence d'éducation civique limiterait la capacité des citoyens à interagir avec les institutions modernes, favorisant ainsi les dérives politiques, la corruption ou encore le désengagement citoyen.

La véritable solution réside dans une synthèse intelligente de ces deux dimensions. Il s'agit de traduire les valeurs traditionnelles dans le langage de la citoyenneté moderne. Ainsi, la solidarité peut se transformer en politiques sociales équitables, le respect des aînés peut s'étendre au respect des institutions et de l'autorité légitime, tandis que le sens du collectif peut nourrir l'engagement citoyen et la participation démocratique. Cette articulation permet de préserver l'essence des cultures africaines, tout en les adaptant aux réalités actuelles. Par ailleurs, l'école joue un rôle central dans cette démarche. Elle ne doit pas être un simple lieu de transmission de savoirs académiques, mais aussi un espace où se construit une citoyenneté enracinée dans les réalités culturelles locales. Une instruction civique adaptée aux contextes africains devrait intégrer les traditions, les langues et les références culturelles propres à chaque société, afin de rendre l'apprentissage plus pertinent et plus efficace.

En définitive, l'Afrique n'a pas à choisir entre tradition et modernité. Sa force réside précisément dans sa capacité à faire dialoguer ces deux dimensions. Une modernité déconnectée des réalités culturelles serait fragile tandis qu'une tradition figée serait incapable de répondre aux défis du présent. L'avenir du continent repose donc sur une conciliation harmonieuse entre héritage et innovation, entre identité et citoyenneté.

Le véritable progrès ne consiste pas à renier ses racines, mais à les faire évoluer pour construire un avenir commun. C'est dans cette dynamique que l'Afrique pourra affirmer une voie propre, à la fois fidèle à son histoire et tournée vers le monde.

**Lydie-Patricia ONDZIET**  
Présidente de Renaissance Alkebulan;  
Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine;  
Membre des Associations féminines de Développement.

Musée national

# Le nouveau siège, construit à Mpila, sera inauguré en août prochain

Une délégation gouvernementale conduite par le ministre d'État Jean-Jacques Bouya, en charge de l'aménagement du territoire et des grands travaux, de Gilbert Mokoki, ministre du contrôle d'État, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, et Marie-France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, a effectué une visite, le mercredi 15 avril 2026, du nouveau siège du Musée national, à Mpila, pour constater la fin des travaux du nouveau bâtiment du musée national, implanté à Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Selon le ministre d'État Bouya, son inauguration est prévue à l'occasion de la fête nationale, en août prochain, sous le très haut patronage du Président de la République, Denis Sassou Nguesso.

Moderne et conforme aux normes muséales, le nouvel édifice du Musée national a été conçu pour offrir un cadre adéquat à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel national. Il comprend, entre autres, une salle d'accueil, un salon V.i.p, un espace d'exposition d'œuvres d'art ainsi qu'une salle de conférence, faisant de ce musée un véritable pôle culturel et scientifique.

Au cours de la visite, le ministre d'État Jean-Jacques Bouya s'est imprégné des dispositions pratiques, en vue de



Le nouveau siège du Musée national.

la mise en service prochaine de cette infrastructure appelée à devenir un haut lieu de

mémoire et de culture. «Les travaux sont terminés. Il reste donc à donner vie au musée,

l'équiper comme il faut, le faire parler dans toutes ses dimensions. Avec la ministre de l'industrie culturelle, nous avons travaillé à ce que ce musée devienne opérationnel. Il faut œuvrer à la localisation de l'ensemble des œuvres que le pays possède et qui méritent d'y figurer et, avec l'accompagnement de la coopération française, restaurer progressivement celles dont nous disposons», a-t-il déclaré.

Dans cette dynamique, la délégation s'est également rendue au Musée Galerie du Bassin du Congo, situé au siège du quotidien Les Dépêches de Brazzaville, afin de s'enquérir des œuvres d'art susceptibles d'enrichir les collections du futur musée national.

Céleste Exaucé  
SINDOUSSOULOU

Grand Casino de Paris (France)

## Cedro la loi en guest-star au prochain concert de Zily, la diva mahoraise

Décidemment, les salles de spectacle Casino portent bonheur à l'artiste congolais Cedro la loi. Après sa brillante prestation du 7 mars dernier, au Nouveau Casino de Paris, où il s'était produit, en invité-vedette du concert de son compatriote musicien, Dj Rox Hikartashi, le voici maintenant annoncé au Grand Casino de Paris, dans le neuvième arrondissement, le vendredi 22 mai 2026, toujours en invité-vedette, mais, cette fois-ci, de Zily, une célèbre musicienne mahoraise, de la région de l'Océan indien.



L'affiche du concert

Mais, qui est donc Zily, l'hôte de Cedro la loi? De son vrai nom Amida Zily, l'artiste Zily est originaire de l'île Mayotte, où sa popularité lui vaut le surnom de La Diva. Elle commence sa carrière dans le chant traditionnel mahorais, avant de l'enrichir, par la fusion, à d'autres genres musicaux, tels que la pop, l'amapiano, l'afrobeat, jusqu'aux sonorités électroniques.

Couronnée de succès, l'expérience voit ses échos voyager, loin, jusqu'au cœur de la métropole: Paris. C'est cette ville lumière qui lui ouvre de nouveaux horizons. Opportunément, elle va taper à l'œil du dynamique label Alexsoon Production, qui s'éprendra de son talent, au point de la présenter en concert. Celui-ci est programmé le vendredi 22 mai 2026, à 20h, dans la mythique salle du Grand Casino de Paris. D'une capacité de plus de deux mille places, la prestigieuse salle est située, 16, rue de Clichy, dans le neuvième arrondissement de Paris.

Au centre des enjeux de cette musicienne en pleine explosion, son implantation à l'internationale, pour laquelle la capitale française pourrait jouer un rôle majeur, grâce à la puissance de son réseau médiatique et culturelle. Mais, avant d'en arriver-là, il lui faudra d'abord convaincre l'exigeant public français, un défi bien à sa portée, vu son potentiel.

Redoutable showman devant l'éternel, l'apport de Cedro la loi pourrait être d'une grande utilité. Avec son style torride et sa légendaire puissance de Rambo, il est capable de retourner les salles, jusqu'aux plus froides! Sa récente prestation au nouveau Casino de Paris, sous le même label, Alexsoon Production, a marqué le public, même si celui-ci était resté sur sa faim, en raison de la brièveté de sa prestation. Sauve son authenticité stylistique, inspirée du folklore kongo, empreinte du groupe «Nuit-à-Nuit», auquel il reste attaché, on observe chez cet artiste une évolution de ses sonorités vers une musique plus fine, mieux «élaborée», donc plus susceptible de plaire à un public plus large. En témoigne son dernier single, «Nzela ya ebende», une chanson à ligne mélodique charnière, où l'excellent Murphy, au synthétiseur, surprend par la délicatesse de ses beats.

Au confluent des océans indien et atlantique, la combinaison artistique que propose ce concert inédit, unique en son genre, par l'originalité de ses acteurs, mérite la curiosité des mélomanes, en raison de l'immensité du potentiel rythmique réalisable en cette occurrence. Au public d'être au rendez-vous, pour en sucer la substantifique moelle une fois, plutôt que d'en entendre parler mille fois. A l'heure où nous mettons sous presse, la Fnac, principal point de vente des billets en ligne, annonce l'évènement très demandé. Pour se prémunir de toute mauvaise surprise, il vaut mieux pré acheter son billet, le premier palier étant à 46 euros.

Guy Francis TSIEHELA  
Chroniqueur musical (Paris, France).

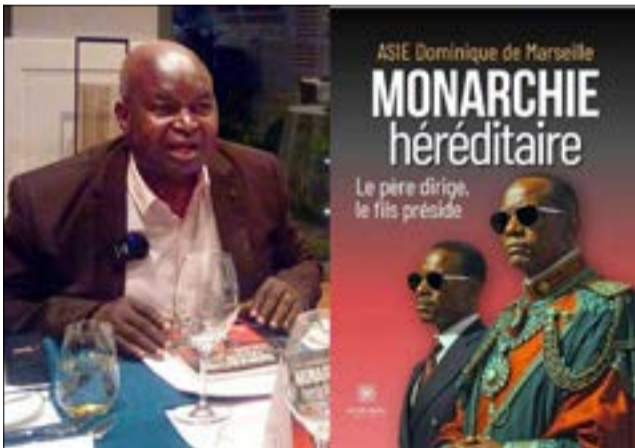
Roman

# «Monarchie héréditaire: le père dirige, le fils préside» d'Asie Dominique de Marseille

«Monarchie héréditaire: le père dirige, le fils préside», le nouveau roman du journaliste et écrivain congolais, Asie Dominique de Marseille, publié en mars dernier par les Editions Le Lys Bleu, basées à Paris (France), a fait l'objet d'un dîner littéraire, organisé mercredi 8 avril 2026, à l'Hôtel Kempinski de Brazzaville, par les Editions Leprisque qui a déjà publié des ouvrages du même auteur. L'occasion pour l'auteur de recadrer les interprétations erronées faites sur son ouvrage. Selon lui, son roman relève de la fiction et il offre, avant tout, une réflexion sur les dynamiques familiales et politiques observables à travers le monde.

Subdivisé en douze chapitres, le nouveau roman d'Asie Dominique de Marseille fait couler beaucoup d'encre, de salive et suscite des débats passionnés au sein de l'opinion congolaise, dans les réseaux sociaux, particulièrement dans les milieux de la diaspora, avec des interprétations diverses. Pourtant, il ne s'agit que d'une fiction.

Voici comment l'éditeur présente ce roman: «Sous l'éclat trompeur des tropiques sud-américains, la République de Tavayi suffoque. Corruption tentaculaire, institutions réduites à l'obéissance d'une caste insatiable, population privée de savoir, de soins et de dignité... Sous l'autorité implacable du tyran Birintsié et de sa lignée, tout murmure de contestation s'éteint dans le silence imposé. Pourtant, dans l'ombre, une génération impatiente forge sa révolte. Animés d'une ardeur indomptable, ces jeunes n'ont pour arme que leur union, mais nourrissent l'audace de bouleverser l'ordre établi. La lutte qui



Asie Dominique de Marseille et son roman.

s'annonce ne décidera pas seulement du sort d'une nation opprimée: elle incarnera l'épreuve ultime de la volonté d'un peuple à reconquérir sa liberté».

Certains observateurs ont tenté d'établir des parallèles avec la situation socio-politique du Congo, autour de la succession présidentielle. Ce que l'auteur et plusieurs intervenants ont démenti. Pendant les échanges, l'auteur a rappelé que son ouvrage vise à analyser des phénomènes observables à travers le monde. Il a préci-

sé que chaque lecteur reste libre d'interpréter le texte selon sa sensibilité. Plusieurs participants ont souligné que le roman suscite réflexion et dialogue sur des sujets sensibles.

Célèbre critique littéraire à Brazzaville et écrivain, Pierre Ntsemou, alias Saint-Pierre des mots, pense que «l'auteur donne raison à ses assertions, qui trouvent un écho universel. Il ne limite pas sa trame romanesque à la seule réalité politique congolaise». Selon maître Atigha Dah Kana, notaire et politologue,

«ce roman est une fiction et non une critique dirigée contre un pouvoir spécifique. Certains lecteurs peuvent toutefois être influencés par ce qu'il appelle une hypochondrie politique».

De son côté, Iloumba Ngoyi, membre du P.c.c (Parti centriste congolais), a précisé que l'ouvrage offre des pistes de réflexion, mais qu'«aucun lien juridique ou institutionnel ne peut être établi avec la réalité congolaise». Pour sa part, le prof Grégoire Lefouba a salué «la précision et la sagacité de l'écriture», tout en rappelant que «l'auteur peut s'inspirer d'une réalité parfois sensible».

Répondant aux questions des journalistes sur ses intentions, Asie Dominique de Marseille, qui est en même temps membre du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) donc une autorité publique nationale, a déclaré qu'il observe le monde avec «les yeux de l'humanité». Selon lui, son analyse des problèmes sociaux ne se limite pas qu'au Congo. Dans plusieurs pays, la gestion du pouvoir est influencée par les liens familiaux, citant les exemples de la famille Bush aux États-Unis, des Deby au Tchad, des Kabila en RD Congo et des Bongo au Gabon.

Roland KOULOUNGOU

Ministère en charge des sports

# Hugues Ngouélondélé mécontent de l'attitude de la Fécofoot

**Le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, avait appelé à la tenue d'une grande réunion, vendredi 10 avril 2026, à son cabinet, à Brazzaville, regroupant les membres du Comité exécutif de la Fécofoot, les cadres de son cabinet, de la Direction générale des sports, les responsables des clubs de football féminin et masculin des Liges 1 et 2, les présidents des commissions finances, éthique et arbitrage. Il s'avère que le Comité exécutif de la Fécofoot a renoncé à participer à cette réunion dont il ne connaissait pas l'ordre du jour et par respect des principes régissant la fédération. Le ministre Ngouélondélé a regretté cette attitude et les a appelés à la responsabilité, car «ensemble, nous devrions ouvrir une nouvelle page, une page de réforme, de transparence et de reconstruction» du football congolais.**



Une vue des participants à la réunion sur le football congolais.



Le ministre Hugues Ngouélondélé.

**A**u cours de la réunion, le ministre Ngouélondélé a constaté «l'absence très remarquable du Comité exécutif de la Fécofoot, qui ne s'est pas présenté, pour le fait que sur l'avis de réunion, l'ordre du jour n'était pas indiqué». Ce qui l'a amené à tenir une communication s'adressant

principalement à eux, à travers la presse, devant les présidents des clubs et les membres de son cabinet, pour exprimer son indignation (Lire article sur le Site Internet de l'Horizon Africain). Il a expliqué pourquoi trois responsables de la Fécofoot ont été condamnés par la justice congolaise et

exprimer son intention de reconstruire le football. Finalement, la réunion s'est conclue avec cette communication du ministre en charge des sports, dans laquelle il a aussi expliqué que la Fifa n'a jamais donné quitus au reste des membres du Comex de poursuivre leur mission, allant jusqu'à

promettre des poursuites judiciaires contre le journaliste qui a diffusé cette information qui, à ses yeux, est une fake-news. Le ministre Ngouélondélé a aussi répondu aux préoccupations soulevées par les participants

Luze Ernest BAKALA

Fécofoot

## Les raisons de la non-participation à la réunion du Ministère des sports

Dans un communiqué de presse publié le 11 avril 2026, le Comité exécutif de la Fécofoot a donné les raisons justifiant sa non-participation à la réunion organisée par le ministre des sports. Ci-après, l'intégralité de ce communiqué de presse.

«Vendredi 10 avril 2026, Monsieur le ministre des sports a organisé une séance de travail à laquelle étaient conviés le Comité exécutif, les commissions techniques et indépendantes de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), les responsables des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 et ceux du football féminin. Le Comité exécutif s'est abstenu de prendre part à cette réunion, convoquée en inadéquation avec l'esprit des textes régissant la Fécofoot. La veille, par écrit, le Comité exécutif, avait indiqué au directeur général des sports, les raisons de cette non-participation.

Annoncée au départ comme une séance de travail, cette réunion s'est transformée en une communication à charge à l'encontre de la Fécofoot. Sur cette lancée, devant un auditoire composé, pour la plupart, par des anciens membres de la fameuse Commission ad hoc, dont certains sont suspendus par la Fifa, et par des non-membres de la Fécofoot, à l'exception de quelques-uns (la majorité s'étant abstenue), Monsieur le ministre des sports, tout en dénigrant le premier vice-président de la Fécofoot, a proféré des menaces graves à l'encontre des membres du Comité exécutif, en jurant de les «mettre hors d'état de nuire».

A n'en point douter, l'objectif affiché, par Monsieur le ministre, est de contraindre ces membres à la démission, par tous les moyens, afin de prendre le contrôle de la Fécofoot, dans le but d'instaurer le fameux «Comité de normalisation». Mettant en doute la volonté de la Fifa de continuer à travailler avec le Comité exécutif jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale, avant la fin de cette année, Monsieur le ministre des sports a dit son intention de réorganiser le monde du football congolais.

Le Comité exécutif nourrit la crainte qu'il arrive des événements fâcheux sur la vie de ses membres. Il interpelle tous les sportifs congolais sur une évidence: aujourd'hui, rien ne peut se faire dans le monde du football, sans la Fifa. La position de Monsieur le ministre des sports rappelle, à s'y méprendre, celle qui nous avait conduit à une suspension provisoire par la Fifa. Le Comité exécutif réaffirme son attachement aux textes qui régissent la vie de la Fécofoot ainsi que la volonté de continuer de travailler avec la Fifa, la Caf et les autorités congolaises, pour la relance des activités footballistiques dans notre pays».

## Handball

### Le tournoi de gala se poursuit au Centre sportif de Makélékélé

**La deuxième journée du Tournoi de gala de handball, organisé à Brazzaville par la Dynamique «Le réveil du handball congolais», créée par le général Serges Oboa, directeur général de la sécurité présidentielle, s'est déroulée dimanche 12 avril 2026, au Centre sportif de Makélékélé, sous la supervision d'Avicenne Nzikou, coordonnateur adjoint de la dynamique. Lancé le dimanche 5 avril, ce tournoi vise à préparer les équipes brazzavilloises de handball au Tournoi interdépartemental prévu à Pointe-Noire. Au total, 19 clubs en seniors dames et hommes y participent.**

**P**our la deuxième journée du tournoi de gala, le public était au rendez-vous, au Centre sportif de Makélékélé, pour encourager les jeunes handballeurs qui ne demandent que la balle roule. Cinq rencontres ont eu lieu, sous un soleil d'aplomb:

- B.m.c a écrasé la Tsongo-laise par 36 à 19 en seniors hommes;
- la D.g.s.p a triomphé de la Renaissance (28 à 24), en seniors dames;
- le C.f.j.s.o (Centre de formation de la jeunesse sportif de Ouenzé) a surclassé Inter-club (40 à 21), en seniors hommes;
- Grain de sel est passé pied joint devant les mili-

itaires d'Inter-club (39 à 31), en seniors dames;

- l'Asoc a étrié l'Académie par 42 à 13, en seniors hommes.

Pour les dirigeants des clubs, ce tournoi est une aubaine, parce qu'il permet de mettre les équipes en jambes, afin de corriger les faiblesses constatées. En effet, le handball congolais traverse une crise qui se manifeste, entre autres, par la rareté des compétitions. Cette crise remonte au non-respect de la décision de la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport), concernant les élections à la Fécohand (Fédération congolaise de handball). La nouvelle



Tournoi de gala au Centre sportif de Makélékélé.



Avicenne Nzikou (debout et casquette sur la tête) saluant des anciens handballeurs.

équipe mise en place avec le soutien de C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) et du

Ministère des sports a pris de lourdes sanctions disciplinaires dont la radiation et des amendes contre



Tournoi de gala de Makélékélé.

25 clubs. Elle avait interdit toute participation des clubs à des compétitions ou des rencontres de handball n'étant pas organisées ou autorisées par elle.

Pour ne pas laisser le handball congolais dans la léthargie, la Dynamique «Le réveil du handball congolais» poursuit ses initiatives d'organisation de compétitions, destinées à faire vivre le handball dans le pays. «Aujourd'hui, le handball congolais a des problèmes. C'est le Comité national olympique et sportif congolais et le Ministère des sports qui sont à l'origine de ces problèmes. Sinon, entre nous dirigeants et handballeurs, il n'y a pas de problème. Si la sentence donnée par la C.c.a.s n'a pas été respectée par le

C.n.o.s.c qui a foulé aux pieds ces décisions et si les cadres du Ministère des sports n'ont pas respecté leurs propres textes et règlements des assemblées électives, c'est une fédération qui est considérée comme illégitime, de par sa mise en place. Et nous, clubs de la dynamique, nous nous sentons lésés et ne reconnaissons pas cette fédération. Nous continuons à attendre, jusqu'à ce que les choses soient rétablies. De notre côté, nous continuons à travailler», a confié Robert Kinkonda, secrétaire général de l'Inter-club handball. Comme quoi, il n'y a pas que le football qui est en crise dans le pays, le handball aussi.

Luze Ernest BAKALA